

Communiqué de presse

Paris, le 6 juin 2019

« AGRICULTEURS DE DEMAIN » : LA MARQUE CARTE D'OR ET LA COOPERATIVE AGRIAL SIGNENT UN PARTENARIAT POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE LA FILIERE LAITIERE ET REpondre AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS.

Unilever France, par le biais de sa marque de glaces Carte d'Or et la Coopérative Agrial signent un partenariat dans le cadre du programme « Agriculteurs de demain ». En cohérence avec la volonté de mieux partager la valeur au sein de la filière laitière partagée unanimement lors des Etats Généraux de l'Alimentation, Carte d'Or s'engage en reversant jusqu'à 1% de son chiffre d'affaires annuel par an pendant trois ans, pour accompagner la transformation de la filière laitière française.

L'objectif partagé par Carte d'Or et Agrial est de permettre aux agriculteurs de toujours mieux vivre de leur métier, en contribuant à la valorisation de leur production et en améliorant l'impact environnemental de leurs exploitations. Par ailleurs, les premières années d'installation peuvent s'avérer difficiles pour les jeunes éleveurs. Pour mieux les accompagner, Carte d'Or et Agrial ont convenu de mettre en place une bourse « Agriculteurs De Demain » à l'installation. Pour l'année de lancement, Carte d'Or et Agrial se sont également accordés pour consacrer 50% du montant du programme à l'augmentation du prix de la crème de lait achetée par Carte d'Or à Agrial pour la production de ses crèmes glacées. L'objectif est, conformément à l'esprit des EGA, d'assurer un meilleur partage de la valeur au sein de la filière.

Concrètement, au-delà du volet prix, le programme Agriculteurs De Demain s'articulera autour de deux piliers :

- **Faciliter l'installation des jeunes éleveurs et aider au renouvellement des générations :** chaque nouvel adhérent à la Coopérative Agrial sur le métier lait conventionnel se verra octroyer une bourse « Agriculteurs De Demain » à l'installation, qui sera versée sous la forme de prestations de formation et/ou de contribution à l'acquisition de matériel d'équipement.
- **Améliorer les performances environnementales des exploitations laitières :** à travers plusieurs dispositifs concrets comme le financement d'audit environnementaux sur site, via l'outil CAP2ER de l'IDELE et le co-financement de solutions plus sobres sur les plans énergétique et environnemental (exemple : pré-refroidisseurs de lait, compléments alimentaires permettant de réduire les émissions de méthane entérique, réintroduction de biodiversité). Il est également prévu que plusieurs exploitations, soutenues dans le cadre du programme, intégreront la démarche Label Bas Carbone, mise en place par le ministère de la Transition écologique et solidaire, pour une phase test en 2019.

Pascal Le Brun, éleveur laitier dans le Calvados et président du métier lait de vache conventionnel de la Coopérative Agrial, a déclaré : « *Ce partenariat ambitieux s'inscrit parfaitement dans la raison d'être d'Agrial, visant à apporter toujours plus de valeur ajoutée à nos adhérents agriculteurs en répondant aux attentes des consommateurs. Il contribue à toujours mieux accompagner nos éleveurs, en ce qui concerne leur rémunération mais aussi sur deux enjeux majeurs que sont l'installation des jeunes et les performances environnementales des exploitations. Nous sommes très heureux de prendre part à cette initiative de Carte d'Or, à la fois ambitieuse et très pragmatique.* »

François-Xavier Apostolo, vice-président marketing et sales d'Unilever France a déclaré : « *les consommateurs veulent des marques qui non seulement s'engagent, mais aussi font la preuve de leurs engagements par des actions concrètes. Les attentes exprimées lors des Etats Généraux de l'Alimentation sont fortes, tant du point de vue des consommateurs que des agriculteurs. Nous y répondons en consacrant jusqu'à 1% du chiffre d'affaires de Carte d'Or à ce projet pendant 3 ans, et au côté de notre partenaire depuis plus de 25 ans AGRIAL.* »

CONTACTS PRESSE :

Edouard de La Loyère – Shan – 06 12 94 05 66

Sarah Deysine – Agrial - (07 86 86 78 47 – s.deysine@agrial.com)

Hélène Pillon – Carte d'Or – 06-28-31-33-81 - helene.pillon@unilever.com

A PROPOS DE CARTE D'OR :

Expert culinaire depuis sa création en France en 1978, Carte d'Or crée des recettes de crèmes glacées et de sorbets aussi originales que savoureuses, pour régaler toute la famille. Une marque « délicieusement engagée » qui fabrique ses crèmes glacées à Saint Dizier dans la région Grand Est, à partir de bon lait et de crème fraîche de nos régions françaises.

Plus d'informations sur <https://www.mavieencouleurs.fr/marques/cartedor>

À PROPOS D'AGRIAL :

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes, le Groupe dispose de 150 sites de production implantés dans 12 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes et fruits frais, des boissons et des viandes. Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse. Ensemble, les 13 000 agriculteurs adhérents et les 22 900 salariés d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. En 2018, le Groupe a réalisé 5,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Plus d'informations sur : www.agrial.com